

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU 02 AOÛT 2010 EN MAIRIE DE BOËGE

Présents : Jean-Paul MUSARD, Bernard BOUVIER, Denis MOUCHET, Yves DUPRAZ, Denis DUCROT, Michel SANTONI- Edmond GENOUD

Délégués titulaires : Gilles SAUTHIER, Patrick CHARDON, Gérard SALAMON, Evelyne VIGUIER - Laurence MOUCHET - Romain GURLIAT - Pierrick DUFOURD - Jacqueline ROCH.

Délégués suppléants : Fabienne SCHERRER- Jean-Michel BUSSAT.

Excusés : Marielle DURET - Jean MAURON - Hervé MEYNENT- Jean-François BOSSON.

Les écoles maternelles

1 - Recrutement Personnel ATSEM pour l'école maternelle intercommunale de Boège : La parole est donnée à Monsieur GURLIAT. Deux réunions ont eu lieu. La première pour faire une première sélection parmi 26 candidatures, la seconde pour rencontrer 5 candidats.

Finalement la commission a retenu Sonia COSTAZ et Sophie NOIROT. Les instituteurs avaient été conviés aux entretiens afin de donner leur avis.

Le choix de la commission est validé par le Conseil Communautaire.

2 - Equipements cours d'écoles maternelles :

Les enseignants des écoles maternelles de Boège et de Bogève ont fait une demande pour l'acquisition d'aires de jeux.

L'entreprise VACHOUX, spécialisée dans les fournitures d'équipements et matériel scolaires, a fait une proposition s'élevant à environ 12 000 euros HT par école.

Cette proposition sera, dès la rentrée scolaire envoyée aux enseignants concernés, pour avis.

Travaux en cours :

- ✓ **Le gymnase :** les cinq cours de badminton ont été retracés et les rideaux ont été posés cette semaine, ainsi que les cordes.
- ✓ **Algéco pour le club de football :** M. BOUVIER donne lecture d'un courrier envoyé par M. Jean MAURON, indiquant que la société MBTP a envoyé un devis d'Algéco d'un montant de 15.000 euros + 950 € de frais de livraison. Ce devis a deux avantages :
 - ✓ 1 - Il est le moins cher des propositions reçues ;
 - ✓ 2 - Il donne satisfaction aux responsables de l'association.

Par ailleurs, Monsieur MAURON indique dans ce même courrier que la société ENROBALP a été consultée pour faire un devis de branchement des réseaux structurants et pour édifier l'assise de l'Algéco en enrobé. Il est dans l'attente de ce devis.

Le Conseil Communautaire charge le Président de réunir la commission concernée afin d'étudier cette proposition.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU 02 AOÛT 2010 EN MAIRIE DE BOËGE

- ✓ **La piscine intercommunale** : Des travaux ont été engagés suite à la visite de Madame CANCOUET, de la D.D.A.S.S.. A ce jour, les travaux s'élèvent à environ 42.000 €. Nous n'avons pas encore reçu la facture de l'entreprise Converset, ni celle de Gérard Tritter. M. BOUVIER a sollicité le Conseiller Général, Joël BAUD-GRASSET, afin d'obtenir une subvention, sachant que les travaux ont permis aux enfants des écoles d'utiliser les équipements en juin dernier, dans le cadre du programme scolaire « savoir nager ». Etat des recettes au 31 juillet : 23.000 euros.
- ✓ **Route de la déchetterie** : M. Musard informe l'assemblée que la commune de Boège est en train de procéder aux acquisitions foncières avec les différents propriétaires des terrains situés en bordure de la route.
- ✓ **Le Gymnase**: B. BOUVIER remercie M. MUSARD d'avoir participé à la dernière « visite sécurité ». Le jour du contrôle, l'alarme ne fonctionnait pas. C'est pourquoi, il a été demandé à Benoît THABUIS, électricien, de changer cet équipement. Par ailleurs, nous avons l'obligation de solliciter un bureau de contrôle (exemple : APAVE) afin de vérifier la conformité de nos installations électriques. Enfin, l'entreprise MULTIDEP, qui a vérifié notre installation de chauffage, préconise de changer le chauffe - eau.
- ✓ **Composteurs** : Denis MOUCHET informe l'assemblée du succès de cette opération et il remercie les communes d'avoir joué le jeu. Il y a eu 550 demandes de réservation. Il a fallu passer une commande supplémentaire de 100 composteurs. Il est prévu d'organiser, au cours du mois de septembre, une réunion d'information afin d'apporter aux utilisateurs, des informations et des réponses sur l'utilisation de ces composteurs. Michel SANTONI demande un état précis du coût de cette opération.
- ✓ **Sentier VTT de la Menoge** : L'entreprise CONDEAUX a terminé la construction des passages à gué. Lors d'une réunion au Conseil Général, en présence des techniciens, il a été indiqué que ceux-ci ne répondaient pas tout-à-fait au cahier des charges. Ainsi, une réunion a été organisée sur le terrain, en présence de l'ONF, de M. CONDEVAUX, des techniciens du Conseil Général. D'un commun accord entre tous les partenaires, il a été décidé d'apporter des modifications qui seront réalisées très prochainement par l'entreprise. La Communauté de Communes devra dorénavant procéder chaque année à des travaux d'entretien afin que les branches ne bouchent pas les passages. Valérian MATUZZI devra fixer les panneaux sur les poteaux directionnels de la descente VTT .
- ✓ **Construction Ecole maternelle d'Habère-Poche** : Le 26 juin 2010, les délégués de la commune d'Habère-Poche et de la Communauté de Communes, se sont rencontrés afin de faire le point sur ce dossier. Suite à une réflexion de M. Jean MAURON, le Comité de pilotage du projet a validé le scénario suivant :
 - 1 - Valider la démarche préalable engagée par le Conseil Municipal d'Habère-Poche, qui a consisté à effectuer une 1^{ère} sélection de deux architectes parmi l'ensemble des cabinets qui avaient répondu à l'appel à projet ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU 02 AOÛT 2010 EN MAIRIE DE BOËGE

2 - Sélectionner un cabinet entre les deux restant en course ;

3 - Demander au Cabinet sélectionné, de réaliser au préalable un audit technique sur le bâtiment actuel, abritant les écoles primaires, afin de savoir si ce bâtiment peut être réhabilité, compte tenu des normes en vigueur actuellement. Si cet espace ne pouvait pas accueillir des classes, il pourrait éventuellement être utilisé pour construire le restaurant scolaire ou la salle de motricité.

3 - En fonction des conclusions de l'audit, il faudra valider la convention qui va permettre à la Communauté de Communes de prendre en charge le coût financier des travaux qui seront à sa charge, suivant des surfaces et suivant des clés de répartitions à valider ensemble.

Après discussion, l'Assemblée valide ce scénario et précise que le coût de l'audit technique, portant sur l'école primaire, sera à la charge de la commune d'Habère-Poche.

✓ Questions diverses :

- **Projet de cession de terrain dans la zone artisanale de chez Merlin, à Saint-André.**
Edmond GENOUD informe l'assemblée qu'un terrain de 6000 m² est mis en vente par l'intermédiaire d'une agence immobilière.
Après débat, l'Assemblée, désormais compétente pour aménager une future zone artisanale ou commerciale sur ce secteur, souhaite faire l'acquisition de ce terrain. Elle charge le Président de se mettre en rapport avec l'agence immobilière en charge de ce dossier.
- **Etablissement public foncier :** Edmond GENOUD se demande s'il ne va pas adhérer et demande si la CCVV est intéressée.
Denis MOUCHET adhère déjà avec sa commune de Saxel.
Jean-Paul MUSARD a déjà étudié, pour le compte de la commune de Boège, le dossier. Il considère que les actions menées par l'E.P.F. n'ont pas d'intérêt pour sa commune. Les autres membres de l'assemblée s'interrogent sur l'efficacité de cet organisme pour leur collectivité.
- **Projet de Déchetterie inerte à Saint-André :** Edmond GENOUD expose ce projet et demande le soutien de ses collègues maires pour y mettre un terme.
L'Assemblée, après avoir écouté M. GENOUD, décide de faire un courrier de soutien, signé par tous les maires du canton, qui sera envoyé à M. GENOUD.

La séance est levée à 23 h.